

Communiqué de presse

Lyon, le 16 décembre 2024

NOUVELLE TARIFICATION DU STATIONNEMENT À LYON : 6 MOIS APRÈS SA MISE EN PLACE, PLUS D'UN TIERS DES ABONNES RESIDENTS LYONNAIS BÉNÉFICIE D'UN TARIF RÉDUIT

Le 11 juin dernier, la Ville de Lyon mettait en place une nouvelle tarification progressive du stationnement. Celle-ci prend désormais en compte à la fois les critères sociaux et les situations familiales pour les ayants droit au dispositif résident mais aussi l'impact des véhicules et l'occupation du domaine public. Près de 6 mois après sa mise en place, la municipalité dresse un bilan très encourageant de cette nouvelle politique du stationnement.

Une tarification plus juste pour les résidents les plus modestes

La nouvelle tarification progressive mise en place par la Ville de Lyon se veut plus juste et plus écologique. Elle prend en compte à la fois la situation financière et familiale des résidents et l'impact global des véhicules sur l'environnement et l'occupation du domaine public.

6 mois après sa mise en place, ce sont déjà près de 37% des abonnés lyonnais qui bénéficient d'un tarif réduit sur un total de 25 000 abonnés.

Afin d'accompagner la mise en place de cette nouvelle politique de stationnement, tout particulièrement en direction des résidents pouvant prétendre au tarif solidaire, la Ville de Lyon propose un outil en ligne pour connaître le tarif du stationnement en fonction de la situation de chacun. [Nouvelle tarification : un simulateur à votre disposition](#)

*« La tarification progressive du stationnement est plus juste, et elle produit déjà ses premiers effets ! Se garer est plus simple pour de nombreux professionnels et plus d'un tiers des résidents ont accès au tarif réduit. A date, le non-recours sur le volet familial et solidaire est encore important. Je souhaite rappeler la possibilité de simuler sur [lyon.fr](#) son éligibilité au tarif réduit en fonction des revenus ou du nombre d'enfants à charge. », **Valentin LUNGENSTRASS**, adjoint au Maire de Lyon délégué aux Mobilités.*

Un nombre d'ayants droit professionnels qui a triplé

Ce bilan est également positif quant à l'évolution de la tarification de stationnement proposée aux professionnels. En effet, un ensemble de dispositifs a été mis en place afin de faciliter les services rendus aux Lyonnais et aux entreprises lyonnaises (soins, travaux, dépannage urgent...). Les règles de stationnement sont désormais plus simples et plus lisibles, et les coûts du stationnement moins élevés. **Au 1^{er} octobre 2024, la Ville de Lyon compte près de 1 300 adhérents aux différents dispositifs professionnels contre 455 en 2019 ; soit un nombre d'ayants droit pro qui a triplé !**

Contact presse : Leïla KESSI – leila.kessi@mairie-lyon.fr